OUVERTURE SOLENNELLE DE L'ANNEE DE FORMATION 2026-2027 AU GRAND SEMINAIRE SAINT JEAN PAUL II DE GITEGA ET LANCEMENT OFFICIEL PAR LA CECAB DES INSTITUTS THEOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES DU BURUNDI

DISCOURS DU REPRESENTANT DU MINISTRE

Prof. Léonidas NDAYIZEYE

SECRETAIRE EXECUTIF PERMAMENT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Excellence Monseigneur l'Archevêque de l'Archidiocèse de Gitega et Président de la Commission Episcopale pour les Séminaires, les Vocations Sacerdotales et le Clergé,

Excellence Monseigneur l'Archevêque de l'Archidiocèse de Bujumbura,

Excellences Messeigneurs les Évêques des Diocèses ici présents,

Messeigneurs les Vicaires Généraux, ici présents,

Honorable Secrétaire Provincial du Parti CNDD-FDD,

Monsieur l'Administrateur de la Commune de Gitega,

Messieurs les Abbés Recteurs des Grands Séminaires de Théologie et de Philosophie,

Messieurs les Abbés Directeurs Généraux des Instituts Théologiques et Philosophiques,

Révérendes Sœurs et Révérends Frères Supérieurs majeurs des Congrégations, ici présents,

Messieurs les Abbés Formateurs et Professeurs dans les Grands Séminaires et Instituts,

Révérendes Sœurs, Révérends Pères,

Distingués invités, tout protocole observé,

Chers étudiants,

Mesdames, Messieurs

Je suis particulièrement heureux de prendre la parole, au nom du Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique et en mon nom propre, à l'occasion lancement officiel des Instituts théologiques et Philosophiques du Burundi.

J'adresse mes chaleureuses félicitations à la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi, aux Responsables des Grands Séminaires et ceux des nouveaux Instituts, aux enseignants, et à toutes les personnes qui ont contribué à cette initiative. Elle témoigne d'un engagement important en faveur de la formation, de la réflexion intellectuelle et du service de la communauté.

Cet événement dépasse le cadre le cadre d'une simple inauguration académique. Il marque une étape significative dans l'élargissement de l'accès à la philosophie et à la théologie, domaines de savoir, qui contribuent à former le jugement, à approfondir la compréhension de l'être humain et à promouvoir la responsabilité, la paix et le respect de la dignité humaine.

Le Gouvernement reconnaît la contribution historique de l'Eglise catholique et des Grands Séminaires à l'éducation, à la formation morale et intellectuelle et à l'accompagnement des communautés. En ouvrant ces Instituts aux laïcs, en plus des séminaristes et des personnes consacrées, l'Eglise catholique crée de nouvelles possibilités de formation et de dialogue au bénéfice de toute la nation. Cette ouverture mérite donc d'être encouragée.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

La Philosophie et la Théologie ont chacune leur objet et leurs méthodes, mais ensemble, elles peuvent contribuer à former des personnes capables de réfléchir avec rigueur, de discerner les enjeux éthiques, de dialoguer avec respect et de prendre part de manière responsable à la vie de la société.

Le Gouvernement attend de ces Instituts qu'ils deviennent des lieux d'excellence académique, de recherche, de dialogue et de service. Au-delà de la transmission des connaissances, ils sont appelés à développer l'esprit critique, l'intégrité, la culture de la paix, la responsabilité citoyenne et le respect du bien commun. Leurs recherches devraient contribuer à éclairer les réalités burundaises et africaines, notamment les enjeux de la cohésion sociale, de gouvernance, de développement humain, d'éthique et de résolution pacifique des conflits.

Cette ambition exige une attention constante à la qualité. Nous attendons donc des programmes pertinents, des enseignants compétents, des ressources documentaires suffisantes, des outils numériques, un encadrement de la recherche, et une évaluation régulière des enseignements. La réussite de ces établissements se mesurera autant à la qualité des formations qu'aux compétences, à la rigueur et au sens des responsabilités acquis par les étudiants.

Le développement de ces Instituts doit également se poursuivre dans le respect des lois et règlements en vigueur au Burundi et des normes applicables à l'enseignement supérieur, notamment en matière d'assurance qualité et de reconnaissance des formations et des diplômes. Le Gouvernement remercie déjà les responsables de l'Eglise catholique et des Grands Séminaires pour leur

engagement déjà observé dans ce sens et les encourage à maintenir une collaboration étroite avec les services compétents du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, notamment la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur, afin de garantir la conformité des procédures administratives et académiques. Cette coopération renforcera la crédibilité des établissements et protégera les étudiants.

L'ouverture à un public plus large appelle aussi une gouvernance claire et responsable. Les conditions d'admission, les objectifs des programmes, les modalités d'évaluation et la nature des titres délivrés doivent être communiqués avec transparence.

Le Gouvernement considère les institutions de formation portées par les confessions religieuses comme des partenaires importants de l'éducation et du développement humain. Il entend favoriser, dans le cadre de ses compétences, le dialogue institutionnel, la concertation sur les besoins de formation, la promotion de la qualité et les collaborations utiles à la recherche. Nous encourageons également les liens avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et centres de recherche, ainsi que la publication de travaux scientifiques et l'organisation des conférences et débats rigoureux et respectueux.

Aux responsables des Grands Séminaires et des Instituts, nous adressons un message d'encouragement et de responsabilité. Préservez l'identité et l'héritage de vos institutions tout en les inscrivant dans une dynamique d'ouverture, d'innovation pédagogique, d'exigence scientifique et de dialogue avec les réalités du pays.

Chers professeurs et formateurs, votre rôle est déterminant : vous transmettez des connaissances, développez la curiosité intellectuelle e apprenez aux étudiants à examiner les idées avec méthode.

Chers étudiants, religieux et laïcs, saisissez cette occasion avec sérieux et discipline. Ne recherchez pas uniquement un diplôme, mais une formation qui vous rende plus compétents, plus autonomes dans votre réflexion et plus utiles à vos communautés. Mettez vos connaissances au service de la paix, de la justice, de la solidarité et du développement du Burundi et du monde entier.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

En renouvelant mes félicitations à la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi, aux responsables des établissements, aux enseignants et aux étudiants, je forme le vœu que ces Instituts deviennent des espaces de savoir, de discernement, de dialogue et service du bien commun.

Vive la collaboration entre le Gouvernement du Burundi et l'Eglise catholique !

Vive l'éducation et la formation de qualité !

Vive la paix, la solidarité et le développement du Burundi !

Je vous remercie de votre aimable attention.